

PLOULEC'H *Mag*



LES ATELIERS PÉRISCOLAIRES : C'EST PARTI



SOMMAIRE

ÉDITO p 3

VIE SCOLAIRE p 4-5

DÉVELOPPEMENT DURABLE p 6-7-8

SOCIAL p 9

PLU p 10

VIE ASSOCIATIVE P 11-14

CONSEILS MUNICIPAUX P 14-15-16

EN BREF P 17

ÇA S'EST PASSÉ À PLOULEC'H P 18

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Tél. : 02.96.46.10.00 Fax : 02.96.37.14.50

E-Mail : mairieploulech@wanadoo.fr

site web : www.mairie-ploulech.fr

Du 1^{er} Septembre au 30 Juin

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 00 - 17 H 30

Vendredi 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 00 - 16 H 30

Samedi 9 H 00 - 12 H 00

Du 1^{er} Juillet au 31 Août

Lundi, Mercredi 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 00 - 17 H 30

Mardi, Jeudi 8 H 30 - 12 H 00 (fermée l'après-midi)

Vendredi 8 H 30 - 12 H 00 et 13 H 00 - 16 H 30

Fermée le Samedi

PERMANENCES DES ÉLUS

Maire : Michel DEBALLAN

sur rendez-vous le jeudi, le vendredi et le samedi matin

Adjoints :

1^{er} adjoint : Emile LE QUEMENT urbanisme & bâtiments communaux

Sur rendez-vous

2^{ème} adjointe : Joëlle BOLLORÉ affaires scolaires & jeunesse

Sur rendez-vous

3^{ème} adjoint : Jean ROUXEL aménagement & développement durable

Sur rendez-vous

4^{ème} adjointe : Emmanuelle CORNIC affaires sociales

Sur rendez-vous

5^{ème} adjointe : Martine LETELLIER vie associative & sports

Sur rendez-vous

Ce bulletin est respectueux de
l'environnement. Il est imprimé
avec des encres naturelles et sur du
papier certifié PEFC.



LE CONSEIL MUNICIPAL



Michel DEVALLAN



Emile LE QUEMENT



Joëlle BOLLORE



Jean ROUXEL



Emmanuelle CORNIC



Martine LETELLIER



Remy POMMELLEC



Michel FIZANNE



Pierre CORNILLAT



Gilles LE BRUN



Gérald CUZIAT



Jean-Michel BOETE



Jean-Jacques ABGRALL



Jean-Luc LE RHUN



Gilbert LE BOT



ÉDITO

Chers habitants de Ploulec'h, Lancée à l'automne 2007, arrêtée en décembre 2012, la révision de notre Plan Local d'Urbanisme en est au stade de l'enquête publique qui se déroule en mairie du 28 octobre au 29 novembre. Je vous invite à consulter le site internet de la commune ou à vous rendre en Mairie pour obtenir toutes les informations utiles relatives à l'enquête.

Pour mener à bien notre PLU, nous avons organisé un certain nombre de réunions de consultation, de concertation et d'information. Compte-tenu d'évolutions réglementaires, nous avons souhaité une concertation la plus large possible avec l'ensemble des acteurs concernés. Ce temps a pu paraître long mais il nous a permis de préparer l'avenir, maîtriser le développement, les infrastructures et aménagements de la commune. Il permettra de porter des projets tout en promouvant un urbanisme durable intégrant des préoccupations environnementales.

Ploulec'h a fait le choix d'appliquer les nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2013. La répartition des heures de classe sur la semaine change, la journée de classe est allégée et les enseignements sont programmés à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Cette réforme devrait améliorer les conditions de réussite de tous les élèves et renforcer leur plaisir d'apprendre.

Contribuer à la réussite scolaire et au bien-être des enfants fait partie de nos priorités.

Le succès de cette réforme repose sur le dialogue que chacun entretiendra pour mener à bien ces changements dans votre quotidien.

Dans une période économique difficile, il est de notre devoir de soutenir les salariés d'Alcatel Lucent dans leur action pour préserver leur emploi. Il est aussi de notre responsabilité de favoriser l'installation d'artisans, de commerçants, d'agriculteurs, de professionnels de santé.

A ce titre, nous ne pouvons que nous réjouir de l'arrivée d'un pépiniériste à Saint Lavan et de l'ouverture d'un cabinet d'orthophonie en face du parking de la salle des fêtes.

La vitalité d'une commune se conjugue quelque soit le temps. Au présent, en tenant compte de notre histoire passée, de nos racines, pour préparer demain et un avenir qui nous appartient. Portez-vous bien.

Michel DEVALLAN,
Maire de PLOULEC'H

Revue d'information municipale

Directeur de publication : Michel DEVALLAN

ont participé à ce numéro : Michel DEVALLAN, Martine LETELLIER, Emmanuelle CORNIC, Jean ROUXEL, Jean-Luc LE RHUN.

Elaboration et mise en page : Nadège PORRET

Impression : Publi Tregor

Photo de couverture : mairie

Pour le prochain bulletin, pensez à déposer vos articles (format WORD) et photos (format JPEG) par internet à l'adresse suivante infocom-mairieploulec'h@wanadoo.fr ou en apportant une clef USB en mairie.

RENTREE 2013 : nouveau directeur, nouveaux rythmes scolaires

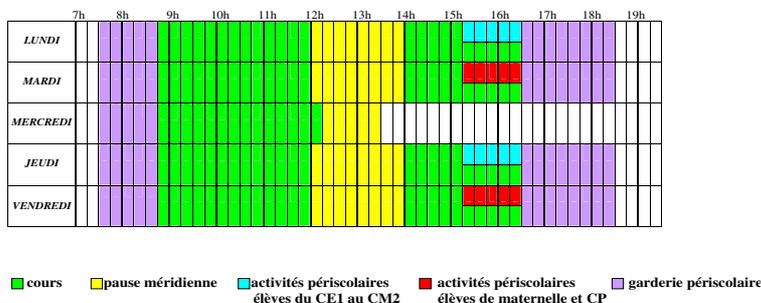
Un nouveau directeur a rejoint l'équipe éducative : Erwan L'HEVEDER en remplacement d'Eric ROPERS parti comme proviseur adjoint à TREGUIER.

La rentrée scolaire a eu lieu le 3 septembre avec 171 enfants présents :

- 24 TPS/MS
- 17 GS
- 21 CE1
- 26 CM1
- 19 PS2
- 19 CP
- 22 CE2
- 23 CM2

Mise en place d'ateliers périscolaires : la nouveauté

La réforme des rythmes scolaires a été mise en place, avec de nouveaux horaires.



La création d'ateliers (TAP) de 15h15 à 16h30 les lundis et jeudis pour les CE1, CM1, CM2 et les mardis et vendredis pour les maternelles et les CP.

Près de 85 % des enfants fréquentent ces ateliers qui sont programmés sur des cycles de 7 semaines (de vacances à vacances).

Travaux d'été : du changement dans les bâtiments

En effet, pendant l'été le service technique est à pied d'oeuvre pour améliorer les bâtiments scolaires. Les travaux suivants ont été réalisés : isolation de la classe de GS, changement des huisseries (double vitage) dans la classe de PS, finition de l'étanchéité des cheneaux et de la toiture de l'école maternelle, traçage des jeux de cour, remplacement de la chaudière fioul par des chaudières gaz et réfection du sol de la cuisine.

Aux prochaines vacances, il est prévu de finir l'extension de la classe de GS, la création de placards dans les dortoirs, le changement des huisseries et la rénovation de l'éclairage en CM2 et CE2.



Erwann L'HEVEDER, nouveau directeur

Erwann L'HEVEDER, natif de TREDREZ-LOCQUEMEAU et père de trois enfants, a enseigné et occupé la fonction de directeur dans le Trégor durant huit années à VIEUX-MARCHE et huit années également à TREDREZ-LOCQUEMEAU. Après une année de transition à la Réunion, il est revenu poser ses valises à l'école de PLOULEC'H.

Gaspillage alimentaire : on veut éviter !

Pour exemple, le mercredi 2 octobre, 1/4 des repas a été jeté à la poubelle ! En effet, la restauration du mercredi midi est un nouveau service et il est demandé aux parents d'inscrire leurs enfants 8 jours à l'avance en Mairie.

Autre exemple, le vendredi 4 octobre, 145 enfants étaient inscrits le matin, alors que la veille ils n'étaient que 103.

Cette variation de la fréquentation en plus d'être difficile à gérer pour les cantinières, entraîne le plus souvent un gaspillage alimentaire, mais aussi des problèmes d'approvisionnement en matières premières.

Ce gâchis pourrait être évité par une inscription à la cantine plusieurs jours à l'avance. Certains parents le font déjà, mais pensez-y lorsque vous connaissez, à l'avance, votre planning de la semaine !

Par ailleurs, la réglementation relative aux conditions de fonctionnement des établissements de restauration collective précise que tous les produits préparés ou servis doivent être éliminés dès lors qu'ils sont arrivés dans le secteur de retour de la vaisselle sale.



Cantine le mercredi midi pour les élèves : c'est désormais possible

Un nouveau service de restauration a été ouvert le mercredi midi.

Il est rappelé que la restauration est un service rendu aux parents et non une obligation, ce qui implique l'acceptation du règlement intérieur. Les enfants doivent être inscrits soit pour l'année, soit ponctuellement en contactant la Mairie une semaine avant. De même, si un enfant ne vient pas manger, les parents doivent prévenir afin d'éviter le gaspillage.

LES ATELIERS



Atelier "je croque" sous la conduite de Lucie, diplômée d'arts plastiques



Les enfants de l'atelier "je jardine" préparent l'hiver avec Maryse et Laurent



Atelier "je m'exprime" animé par Delphine, formée à l'expression théâtrale - accompagnée de Brigitte



Il faut garder l'équilibre dans l'atelier "je roule" animé par Delphine



Coralie favorise la détente dans l'atelier "j'écoute des histoires"



LE PLAN CLIMAT ENERGIE

Le PCET est une démarche qui s'impose aux EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) tels que LTA et qui répond aux exigences du SRCAE (Schéma Régional Climat Air Energie) élaboré par la région Bretagne en réponse aux mesures découlant du Grenelle de l'environnement.

Rappelons certains des objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement :

L'objectif 3 fois 20 se décline ainsi : réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport à leurs niveaux de 1990, porter la part des énergies renouvelables à 20% de la consommation et réaliser 20% d'économies d'énergie. Ce n'est que si nous parvenons à engager cette dynamique que le but ultime du facteur 4 sera atteint. Facteur 4 : division par 4 en 2050 des émissions de GES à l'échelle planétaire par rapport à leur niveau de 1990. Cette condition est incontournable si nous voulons limiter à 2° C la hausse moyenne de la température terrestre à la fin du siècle. Quoi qu'il en soit, nous n'échapperons pas à une hausse de cette température terrestre. Les ingrédients sont déjà dans l'atmosphère et nous n'y pouvons plus rien. Par contre, si la tendance actuelle des émissions se poursuit, alors, selon les experts, la hausse sera bien supérieure et les conséquences potentiellement catastrophiques.

C'est pourquoi, les collectivités ont l'obligation de mettre en œuvre un plan, le PCET, dont les finalités sont en phase avec les objectifs rappelés ci-dessus. Les élus ont validé lors du conseil communautaire du 18 juin 2013 le PCET concocté par les services de LTA. Ce PCET devra recevoir l'approbation du Conseil Régional.

En quoi nous concerne-t-il en tant que citoyen ?

Il comprend, entre autres, un certain nombre d'actions en direction des citoyens et notamment des actions de sensibilisation, de conseil, d'aides visant à ce que chacun puisse réduire son impact sur le climat. Comment ?

Essentiellement en réduisant nos consommations d'énergie dans l'habitat, dans nos déplacements, dans nos achats et autant que faire se peut en utilisant les énergies les moins polluantes.

Et curieusement, l'incitation à bannir le chauffage électrique fait partie de ces mesures. Pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce que chacun sait la fragilité de l'approvisionnement électrique en Bretagne et tout particulièrement pour la partie Nord. Et puis, cette énergie dont on nous a tant dit qu'elle était propre, l'est-elle vraiment ? Pas vraiment en hiver mais pas

uniquement ! Pourquoi ? Tout simplement parce que le déploiement massif du chauffage électrique, largement promu par EDF à une époque, contraint cet opérateur à mettre en service de vieilles centrales extrêmement polluantes pour faire face aux pointes hivernales principalement dues au chauffage. Et puis, chauffer à l'électricité est une aberration. En effet, pour fabriquer de l'électricité, il faut tout d'abord produire de la chaleur que ce soit avec une chaudière nucléaire, au fioul, ou au charbon. Cette électricité est ensuite convertie en chaleur dans nos logements par le biais de radiateurs. Résumons : de la chaleur pour produire de l'électricité pour produire de la chaleur. Pourquoi ne pas produire de la chaleur directement là où elle est nécessaire ? Si le bilan de la conversion d'électricité en chaleur est tout à fait correct, il n'en est pas de même dans les centrales pour faire l'inverse ! Et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle les maisons chauffées à l'électricité, toutes choses étant égales par ailleurs, sont très pénalisées à l'établissement d'un diagnostic de performance énergétique obligatoire lors de la vente d'un logement. La consommation en kWh est multipliée par un facteur 2,58 censé précisément représenter la perte de conversion de chaleur en électricité dans les centrales. Ce facteur résulte en outre d'un compromis visant à ne pas trop pénaliser l'électricité car la réalité est bien pire ! Et, comble de l'ironie, GrDF fait état dans ses publicités de ce gros handicap du chauffage électrique !!!

La réglementation thermique (RT 2012) applicable depuis le 1^{er} janvier 2013 pour les logements condamne d'ailleurs pratiquement ce mode de chauffage. A cause du facteur 2,58, il devient très difficile de satisfaire les exigences de cette réglementation.

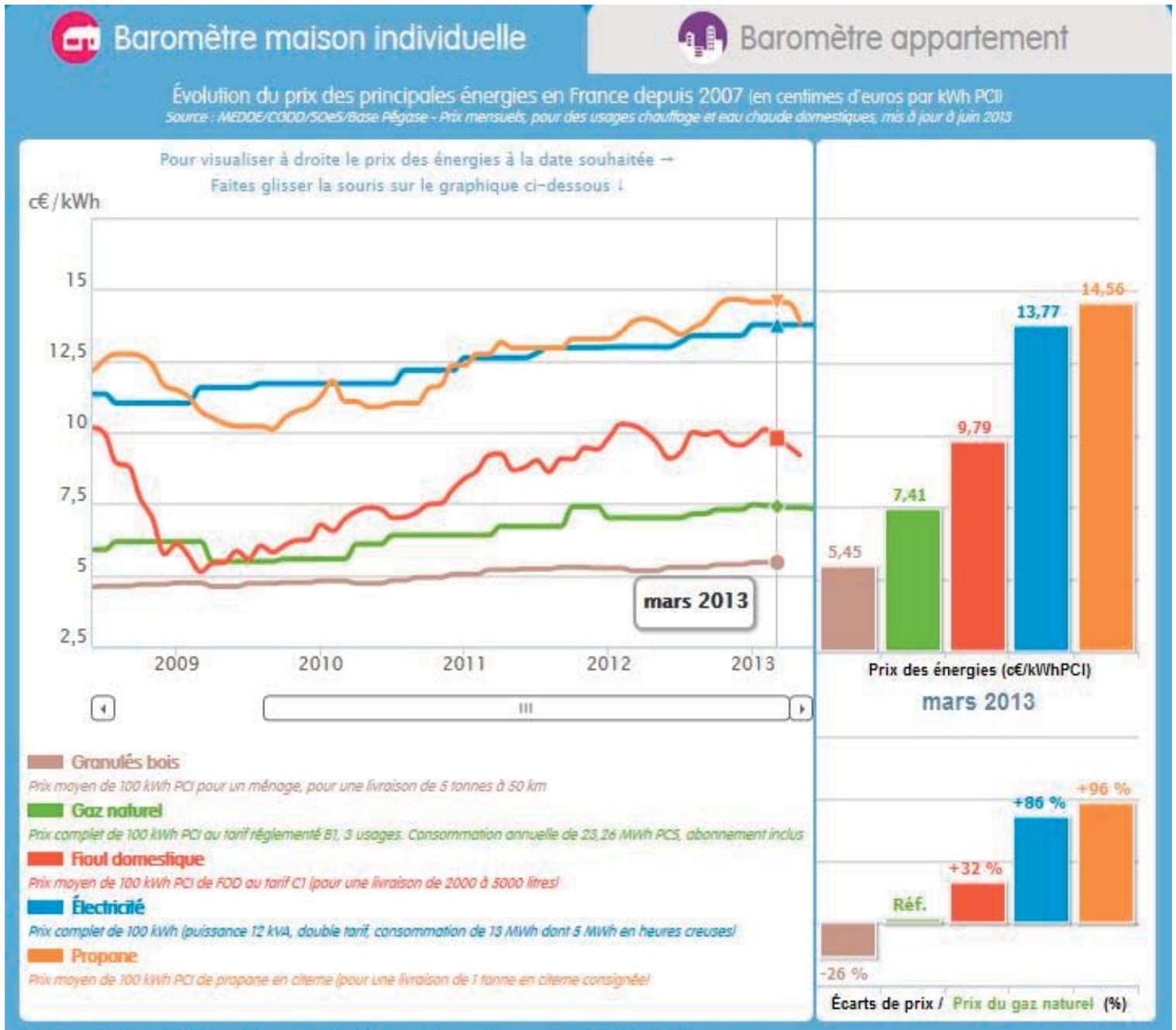


Quelles solutions pour réduire son empreinte environnementale ?

Migrer d'un chauffage électrique vers un mode moins polluant présente le double avantage de ne pas pénaliser le logement en cas de revente et d'agir en faveur de l'environnement. Attention, ne nous trompons pas de cible. La première de nos préoccupations doit invariablement être la sobriété énergétique. Donc priorité aux économies d'énergie et, s'agissant d'un logement, il convient en tout premier lieu de limiter les consommations en agissant sur l'isolation, la

performance des menuiseries et de la ventilation. Pas toujours simple pour des logements existants ! Mais c'est précisément là que l'aide des techniciens de LTA ou du point info habitat pourra s'avérer précieuse pour orienter les propriétaires vers les solutions les mieux adaptées.

Changer de mode de chauffage, soit ! Mais pour lequel ? Puisque l'aspect financier est important, analysons un comparatif du coût des énergies. Le graphe ci-dessous donne des indications claires.



A l'évidence, ce sont les granulés bois qui tiennent la corde, suivis par le gaz naturel. Il nous est souvent rétorqué : "Ah oui, mais les granulés bois vont augmenter". C'est certain ! Et toutes les autres sources d'énergie vont aussi augmenter. Ne rêvons pas.

Le temps de l'énergie bon marché est révolu. Il n'est que d'entendre ce que les médias nous annoncent pour l'électricité dans les prochaines années. A Ploulec'h, le réseau gaz arrive au bourg le long de la route de Lannion et très peu d'abonnés y sont raccordés alors qu'il passe tout près des lotissements les plus importants de la commune.

Oui, nous en sommes conscients, le gaz est une ressource essentiellement fossile donc non durable et émettrice de GES. Cependant, à l'horizon 2030 selon GRDF, l'objectif est d'injecter dans les réseaux de gaz naturel 30% de gaz

méthane issu de la biomasse donc avec un bilan CO2 quasi nul puisque cette biomasse aura absorbé pour croître le CO2 qui sera rejeté lors de la combustion du méthane. Toujours selon GrDF, les Pays Bas, pourtant producteurs de gaz naturel se sont fixé comme objectif en 2050 d'injecter dans leur réseau 100% de gaz méthane issu de la biomasse. Sans être la panacée, la solution gaz est aussi considérée par les auteurs du manifeste Négawatt comme l'un des vecteurs de la transition énergétique en parallèle à la montée en puissance des renouvelables.

Pour ceux qui souhaitent en savoir plus :

<http://www.pcet-ademe.fr/a-savoir/quest-ce-quun-pcet>

ET LES BÂTIMENTS COMMUNAUX COMMENT SONT-ILS CHAUFFÉS?

Nous avons déjà fait état dans ces colonnes des nombreuses actions réalisées ou en cours, en faveur des économies d'énergie. A l'école, devant les difficultés à installer une chaudière bois (pellets ou plaquettes), c'est la solution gaz qui a été retenue et qui sera opérationnelle à la rentrée 2013. L'extension du réseau nécessaire à cette opération permettra d'ailleurs à de nouveaux riverains de la route de Lannion de choisir cette formule de substitution. Les quartiers futurs que la validation du PLU permettra de créer à court terme à proximité de l'auditorium seront aussi desservis en gaz.

LTA accordera des aides dans le cadre du PCET à ses collectivités membres. En 2013, Ploulec'h pourra en bénéficier pour l'école grâce à la cohérence des actions engagées, condition incontournable pour y être éligible. Cohérence étant synonyme de sobriété énergétique avant tout, d'efficacité énergétique ensuite et enfin d'énergies renouvelables. C'est dans cet ordre que les actions doivent être entreprises.

Ne nous y trompons pas ! Notre avenir énergétique passe par une réduction drastique de nos consommations dont le niveau actuel n'est pas soutenable. Donc priorité à la sobriété. Les techniques de construction ou de rénovation existent aujourd'hui pour répondre à cet impératif. Il est aberrant d'installer des panneaux photovoltaïques pour compenser les pertes d'une passoire énergétique ! Inutile d'avoir recours à des solutions technologiques complexes telles que les pompes à chaleur par exemple. Ces dispositifs

ont une durée de vie limitée et un coût de fonctionnement annuel non négligeable. Une isolation performante durera tant que durera le logement, ne tombera jamais en panne et ne coûtera pas un centime en frais de fonctionnement. Alors, prenons les bonnes décisions qui ne doivent plus être uniquement dictées par la rentabilité. Il nous faut aussi nous interroger sur l'impact de nos choix sur l'environnement. Ce n'est pas tant d'argent dont nos descendants auront besoin que d'une planète où il fait bon vivre. Agissons en pensant à eux.



PRESENCE VERTE : LA TELE ASSISTANCE DES PERSONNES

Présence Verte est un réseau associatif de téléassistance créé il y a 25 ans qui contribue au maintien à domicile des personnes âgées, isolées ou fragilisées.



Elle compte 8000 abonnés en Bretagne, 1300 dans les Côtes-d'Armor.

En s'équipant d'un matériel spécifique, vous pouvez entrer en contact avec un interlocuteur par le biais d'un bracelet ou pendentif.

Lors d'une chute par exemple, le conseiller avisera 4 personnes de votre réseau dont vous aurez donné l'identité. Celles-ci pourront alors intervenir à votre domicile.

En cas de nécessité, le médecin de famille ou les

services d'urgence seront contactés.

Présence Verte propose également un service de convivialité téléphonique, gratuit, qui permet de discuter avec une conseillère et un service de soutien psychologique assuré par des professionnels.

La commune de Ploulec'h a signé une convention avec Présence Verte. Elle permet aux Ploulec'hais(e)s qui y adhèrent de bénéficier d'une réduction de 50 % sur l'installation du matériel.

L'abonnement mensuel peut être pris en charge partiellement par le Conseil Général (en fonction des ressources et du niveau de dépendance), les caisses de retraite, les complémentaires retraites ou la prestation de compensation du handicap.

Enfin, la téléassistance ouvre droit à une réduction fiscale de 50 %.

Pour tout renseignement complémentaire, Emmanuelle CORNIC se tient à votre disposition.

RDV au 02-96-46-10-00

REPAS DES AÎNÉS

rendez-vous les 11 et 24 novembre

programme du 11 novembre :

Les personnes de 67 ans et plus qui n'auraient pas été conviées au repas des Aînés sont invitées à se faire connaître en Mairie. (repas facturé

25 € pour les conjoints n'ayant pas 67 ans).

11 h 00 : rassemblement devant la Mairie

11 h 15 : célébration religieuse à la mémoire des Morts pour la France

11 h 45 : cérémonie au Monument aux Morts

12 h 00 : vin d'honneur à la salle polyvalente

13 h 00 : banquet des Anciens à la salle des fêtes

LE CCAS DE PLOULEC'H PROPOSE DES ATELIERS ÉQUILIBRE EN PARTENARIAT AVEC LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

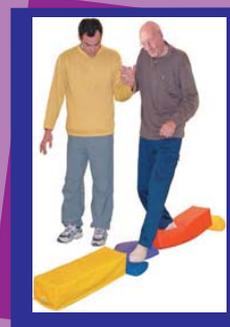
Dans le cadre du programme Bretagne Equilibre piloté par la CARSAT, la Mutualité Française animera une conférence d'information sur le thème de « Equilibre : Prévention des chutes ; où en êtes-vous ? », le vendredi 04 octobre 2013 à 14h30 à la salle des fêtes de PLOULECH.

Durant cette conférence animée par Maguelone VALLEE, professionnelle des activités physiques, de nombreux points seront abordés tels que la notion d'équilibre et les mécanismes pouvant être mis en place afin de permettre son amélioration ; mais aussi les atouts prévention face aux risques de chute avec leurs causes et conséquences ; ainsi que des informations sur les Ateliers Equilibre.

A l'issue de la conférence, il sera possible de s'inscrire à une session de 8 ateliers qui débutera le vendredi 11 octobre à la salle des fêtes.

L'entrée à la conférence est libre, gratuite et sans engagement.

**Pour toute
information :
En mairie ou
auprès de
Maguelone VALLEE
au 06.07.08.58.51**





Le territoire de la commune de PLOULEC'H était couvert par un Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) dont la dernière révision a été approuvée en 2000. Ce POS fait actuellement l'objet d'une révision, et le nouveau document portera le nom de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Ceci traduit la volonté de promouvoir, au-delà du seul aspect réglementaire un aménagement plus cohérent, intégrant les thématiques de l'urbanisme, de l'habitat, des déplacements, de l'économie, de l'environnement et développement durable.

Commune de Ploulec'h

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DU PROJET DE RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° R2013/53 en date du 07/10/2013, le Maire de la commune de PLOULEC'H a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Ploulec'h. La personne responsable de ce plan est la Commune de Ploulec'h représentée par son maire, Monsieur Michel DEVALLAN. Cette Enquête publique est préalable à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme sur lequel le Conseil Municipal sera amené à délibérer.

A cet effet,

Monsieur Roger LOZAHIC a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Rennes comme commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Ploulec'h, **du lundi 28 octobre 2013 au vendredi 29 novembre 2013**, aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Monsieur le Commissaire-Enquêteur recevra en mairie les : **lundi 28 octobre 2013 de 9h00 à 12h00, mercredi 6 novembre de 14h30 à 17h30, samedi 16 novembre de 9h00 à 12h00, vendredi 22 novembre 2013 de 13h30 à 16h30, vendredi 29 novembre de 13h30 à 16h30.**

Le dossier mis à disposition du public comprend les pièces du dossier d'élaboration du PLU, les avis émis par les collectivités ou organismes associés ou consultés, l'évaluation environnementale et l'avis de l'autorité environnementale. Ce dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur seront tenus à disposition du public à la Mairie pendant toute la durée de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30 sauf vendredi à 16h30 ; le samedi de 9h00 à 12h00).

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par courrier au commissaire-enquêteur (Mairie de Ploulec'h – 2 rue de la Mairie – 22300 PLOULEC'H) ou par voie électronique (mairieploulech@wanadoo.fr) en précisant la mention « Enquête publique de révision du Plan Local d'Urbanisme ». En outre, les informations relatives à l'enquête publique sont consultables sur le site internet de la ville à l'adresse : www.mairie-ploulech.fr.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le Commissaire-Enquêteur et consultable durant une année.

Michel DEVALLAN
Maire

ASPP : le four à pain à l'honneur



Le 18 juin 2013 les enfants de l'école de Ploulec'h ont passé la journée sur le site du moulin de Crec'h Olen, les membres de l'association de sauvegarde du patrimoine

leur ont proposé différents ateliers : ils ont pu ainsi découvrir le moulin à vent et le métier de meunier.

Ensuite Frédéric LOYER, boulanger de métier, les a accueillis, près du four à pain, il leur a appris à pétrir une pâte à pain et à la façonner. Durant la cuisson du pain au feu de bois, les enfants ont par ailleurs pu s'initier à la technique du pastel.

A l'issue de cette journée en plein air, les enfants ravis sont repartis chacun avec leur diplôme

de réussite à l'épreuve de boulangerie et leur petit pain.

Le dimanche 11 août 2013, sur le parc aménagé devant le moulin à vent dit de « Crec'h Olen », la 1^{ère} fête du pain a connu un grand succès. En effet, plus d'un millier de visiteurs a découvert comment le pain à l'ancienne était réalisé et cela grâce aux démonstrations des deux boulangers bénévoles, Frédéric et Julien.

Les enfants ont participé au pétrissage et au façonnage de la pâte et à la décoration de leur pain. Les adultes ont découvert les différentes variétés de pains : pains complets, pains au sarrasin (blé noir) mais aussi au cidre et aux pommes et brioches rondes et tressées.

A l'occasion de plusieurs tombolas pendant cette journée, les différents pains et brioches ont été distribués et des nombreux lots ont été gagnés.

(4 machines à pain, paquets de farine, tabliers, etc.... et un tableau du moulin réalisé par Mireille).

Plus de 600 personnes ont découvert à cette occasion le petit moulin à vent et ses mécanismes de mouture.

LES AMIS DE LA CHAPELLE ST HERBOT : une statue de ST HERBOT pour le pardon annuel

« Le moins que l'on puisse demander à une sculpture, c'est qu'elle ne bouge pas » ; cette citation de Salvador DALI s'applique bien à la nouvelle statue en granit de Saint Herbot récemment installée dans la chapelle ; cette statue est l'œuvre de M. David PUECH, sculpteur à Pleumeur Bodou, connu aussi pour sa participation à la sculpture de statues dans la vallée des saints à CARNOET : 27 ont déjà été sculptées, notamment une statue de St HERBOT par M. Bruno PANAS.... un agréable but de promenade à prévoir !

Au cours de la messe du dernier pardon de Saint Herbot, il a été procédé à la bénédiction de la statue par le Père TALBOT, prêtre de LANNION, en présence de nombreux fidèles et notamment de M. PUECH ;

Malgré un temps incertain et froid, le traditionnel pardon de St Herbot a connu son succès habituel : une messe bien animée, suivie de la procession et du pot de l'amitié ; de nombreux convives au repas champêtre sous les marquises installées par Trémeur et sa vaillante équipe ; une nouveauté au menu : un " jambon à l'os " a été proposé au lieu des habituelles grillades... initiative bien appréciée ... merci à Claudine et Jacqueline d'y avoir pensé ! Comme tous les ans, chaque convive a reçu un petit cadeau, provenant de la tombola, organisée par Guylaine.

Il est rappelé que la chapelle sera ouverte deux fois par semaine en été et précisément l'après-midi de chaque mardi et vendredi des mois de juillet et août et si nécessaire, les autres jours sur rendez-vous..

Comme l'an dernier, une exposition de photos est encore envisagée pour les Journées du Patrimoine du mois de septembre prochain. Elle devrait avoir pour thème les beaux monuments du Trégor (manoirs, chapelles, églises, calvaires et autres...) ; de plus amples informations seront communiquées ultérieurement.

A noter enfin que les activités de l'association figurent sur le site internet de la commune de Ploulec'h et que la chapelle est désormais inscrite sur le site du Guide du Tourisme de France.

CYCLO DÉTENTE : bilan de l'année



La saison 2013 s'est déroulée avec une météo pas toujours clémente. Ceci fait que les sorties hebdomadaires n'ont pas toujours été très suivies.

Les sorties mensuelles sur la journée (le mercredi en général) ont vu 15 collègues, le 27 mars, se retrouver à midi à Bolazec et 13, le 24 avril à Callac, avec un beau temps ce jour-là.

Est venue la préparation du 25^{ème} Tour Cyclotouriste du TREGOR. La participation

de nos collègues a été en dessous de nos espérances. Il est vrai que ce jeudi de l'ascension (9 mai 2013), lendemain du 8 mai, était propice à une petite semaine de vacances en mai.

Les tarifs relativement bas de notre prestation a permis à 180 cyclotouristes de parcourir l'un des 3 circuits proposés et pour une centaine de se restaurer à midi. Le mois de mai a été pour nous l'occasion d'aller rendre visite à nos collègues voisins.

- le 1^{er} mai a eu lieu le traditionnel rendez-vous de ROSPEZ: la Rospézienne.
- le 12 mai a eu lieu la 11^{ème} randonnée cyclotouriste du LEGUER, à TONQUEDEC
- le 19 mai à PLOUIGNEAU
- le 26 mai à CAVAN

Avec l'ASPP (Association de Sauvegarde du Patrimoine de PLOULEC'H) et l'ESP (Entente Sportive PLOULEC'H : foot seniors) nous avons organisé les puces de PLOULEC'H sur le parking de l'Intermarché de Bel Air.

Ce changement de lieu (depuis le terrain en face du moulin de Milin Avel vers Bel Air) a été initié pour permettre un accueil plus important des véhicules des exposants et des visiteurs, tout cela sous un abri relativement moins exposé qu'au Yaudet.

Pour les organisateurs, cela a été une réussite populaire avec plus d'exposants et de visiteurs que les précédentes années.

AWEL MOR : on recherche un bénévole en initiation informatique

Une année 2013 déjà bien entamée avec beaucoup d'activités : les après-midi loisirs et goûter, les cartes et autres jeux et concours, les promenades, les boules, les repas, les sorties d'une journée, "fleurs et jardins", l'informatique, etc. Le club des Retraités qui se rajeunit a plus de vitalité et cela doit continuer.

Pour cette fin d'année, nous continuons, bien sûr, nos activités habituelles. Nous participerons activement aux ateliers Equilibre (CCAS), répondrons aux invitations des clubs amis, à un repas dansant (cabaret) le 3 décembre à

Carhaix, notre repas de Noël le 14 Décembre et celui offert par la municipalité en novembre.

Nous allons reprendre, dès que possible, l'informatique et à ce propos, faisons appel aux informaticiens confirmés qui pourraient nous donner un peu de leur temps pour compléter notre offre.

Les petits artistes de la récup



Atelier artistique basé essentiellement sur la récupération de matériaux (emballages carton, bouchons, tissus, boutons, rubans, boîtes ...).

Les enfants imaginent, bricolent des objets, des jeux, des cadeaux ... des créations uniques !

Cette année : 1 atelier pour les 5 - 7 ans, tous les samedis de 10h30 à 11h45 (hors vacances scolaires).

Tarifs, renseignements, inscriptions : Blandine BROUDIC au 02 96 37 46 75

ESP foot seniors :



Cette saison 2012/2013, le club a engagé deux équipes

(une en D3 et une

en D2) qui ont obtenu des résultats plus que satisfaisants car, seulement après une année, l'équipe fanion accède à la D2 et la seconde termine son championnat à la sixième place de son groupe. D'autre part, grâce aux partenaires qui nous ont fait confiance et à l'implication des bénévoles, Roger SIMON et Charles CONEL, nous avons doté le terrain municipal de bancs de touche, d'un panneau de score et de panneaux publicitaires et repeint le local buvette et les tribunes. Si vous souhaitez nous soutenir dans le nouveau challenge qui nous attend pour la saison 2013/2014, n'hésitez pas à nous contacter. Tel :

Gym Ploulec'h :

L'année s'est achevée autour d'un repas convivial. L'association qui compte plus de 20 adhérents a repris depuis la rentrée scolaire à la salle des fêtes de PLOULEC'H. Vous pouvez donc venir nous rejoindre tous les mercredis à partir de 19 h 45 jusqu'à 20 h 45.

Cotisation pour l'année : 76,00 €
Renseignements au : 02 96 46 18 90
Corinne LE HO/MONVOISIN

LES ARCHERS DE LA CÔTE DES BRUYERES



C'est une année importante pour le club des archers de la Côte des Bruyères qui accueillait le championnat de Bretagne nature avec une participation de 200 archers parmi les meilleurs

dans leurs catégories dont 16 du club, dernière compétition avant le championnat de France auquel un archer du club a participé à Vals les Bains (Rhône Alpes).

L'ensemble des archers s'entraîne désormais pour la saison de tir 3D qui terminera l'année, dans les salles de Ploulec'h et de Ploumilliau, les lundi et jeudi soir, le samedi matin ou à l'extérieur sur le parcours du Yaudet selon la météo...

Un circuit découverte de notre discipline sera possible le 28 juillet lors de la compétition organisée par le club à Kervidern au Yaudet.

Informations archers des Bruyères :

Mail :

ArchersCotesDesBruyeres@Gmail.com

Contacts :

Jean-Michel FERREC : 02 96 37 55 29

Tremeur LE BERRE : 02 96 37 09 29

Patrick BESSAS : 06 30 68 14 80

ASSOCIATION DE MODELISME DE PLOULEC'H :

Notre salon 2013 vient de fermer ses portes.

Nous avons cette année enregistré une très forte augmentation de la participation, aussi bien des exposants que des visiteurs.

Plus de 30 exposants contre 6 la précédente édition. Plus de 1500 visiteurs. Ces chiffres prouvent l'intérêt d'une telle manifestation aussi bien pour l'association que pour la commune. De gros efforts ont été faits cette année pour satisfaire le public. Beaucoup de nouveautés et toujours notre bassin intérieur où de nombreux enfants ont pu faire évoluer nos bateaux.

Nos jeunes de l'association vous ont également présenté leurs réalisations : diorama de ferme, bateaux.

Vous avez aussi pu voir de belles maquettes de trains à vapeur et la très belle locomobile et sa batteuse de notre ami Jean EVEN de PLOEZAL, sans oublier son chef d'œuvre constitué de sa locomotive à vapeur et ses deux wagons.

La gouaille de « Rouletabille » vous a séduit avec ses concours de billes dans un superbe décor.

Claude avec son simulateur hélicoptère a eu aussi un grand succès, l'attente était longue.

Je ne peux vous citer toutes les nouveautés tellement elles étaient nombreuses : bateaux à vapeur, voiliers, sous marins, camions, voitures, avions, hélicoptères,...et aussi les professionnels chez qui vous avez pu acheter du matériel.

Sachez que la réalisation de cette manifestation nous tient particulièrement à cœur, malgré le gros investissement financier et surtout en personnel bénévole, aussi nous tacherons de faire encore mieux en 2015.

Un grand merci au public qui est venu nous voir.

Merci à tous les bénévoles, sponsors et exposants qui nous ont aidés pour la réalisation de ce salon. Rendez-vous dans 2 ans.



Séance du 25-03-13

PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Les conseillers municipaux ont émis un avis favorable sur l'arrêté du Préfet des Côtes d'Armor en date du 26 décembre dernier fixant le nouveau périmètre de la communauté d'agglomération issue de la fusion de Lannion-Trégor Agglomération, (y compris Perros-Guirec) et de la communauté de communes de Beg Ar C'hra.

1 abstention : Jean ROUXEL qui s'interroge sur les dépenses engendrées par ce nouveau périmètre et sur le nouveau mode de gouvernance. Il déplore par ailleurs son mode de fonctionnement avec de trop nombreuses strates.

RYTHMES SCOLAIRES

Le Maire et Joëlle BOLLORE, Adjointe aux Affaires Scolaires, ont présenté les grandes lignes de la réforme et ont proposé de l'appliquer dès la prochaine rentrée scolaire. Compte tenu de la motivation du personnel, de la disponibilité de locaux et du travail déjà engagé, le conseil a émis à l'unanimité un avis favorable à cette proposition. Un projet éducatif territorial sera élaboré en concertation avec les enseignants, le personnel et les parents d'élèves.

COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2012

Les comptes administratifs et comptes de gestion 2012 ont été approuvés à l'unanimité.

La section de fonctionnement du budget communal dégage un excédent de 286 048,41 € (dépenses : 940 268,40 € - recettes : 1 226 316,81 €) pour des dépenses et des recettes prévisionnelles s'équilibrant à 1 180 736 €. La section d'investissement présente un excédent de 204 150,14 € (dépenses :

477 004,76 € + 28 998,00 € de restes à réaliser - recettes : 681 154,90 € plus 6 874,00 € de restes à réaliser) pour des dépenses et des recettes prévisionnelles s'équilibrant à 858 938 €.

Le budget annexe « Lotissement du Yaudet » dégage un excédent de fonctionnement de 16 130,35 € et un déficit d'investissement de 10 005,18 €.

AFFECTATION DES RESULTATS 2012

Le résultat de fonctionnement du budget communal 2012, soit 286 048 €, est affecté en totalité à la section d'investissement pour financer le programme 2013. Le résultat de fonctionnement du budget annexe « Lotissement du Yaudet », soit

16 130 €, est affecté en partie à la section d'investissement (10 005 €) pour solder le déficit, le solde étant reporté en section de fonctionnement (6 125 €). Ce budget sera clos au cours de l'année.

ACQUISITION D'UN TERRAIN A GAMARIN

Le Maire informe le Conseil qu'il a reçu une proposition pour des terrains à vendre au lieu-dit Gamarin, au prix de 23 € le m².

Ces parcelles étant enclavées et classées en zone 2AU au PLU en cours d'élaboration, une offre à 3 € sera faite au propriétaire, montant qui avait été retenu pour les parcelles voisines par le service des Domaines.

TAUX D'IMPOSITION

Compte tenu de la bonne situation financière de la commune et de la conjoncture économique et sociale actuelle, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition qui restent fixés comme suit :

		moyennes départementales
•Taxe d'habitation	14,61 %	30,56 %
•Taxe foncière (bâti)	19,91 %	21,96 %
•Taxe foncière (non bâti)	71,00 %	75,37 %

Le produit fiscal attendu s'élève à 533 373 €.

INDEMNITE POUR LE GARDIENNAGE DE L'EGLISE

Une indemnité de 119,55 € sera versée à la Paroisse de Lannion.

RAPPORT ANNUEL DU SERVICE EAU

Jean ROUXEL, Adjoint et Président du Syndicat du Léguer, a présenté le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2011. Ce syndicat compte 2 003 abonnés dont 867 à Ploulec'h et 1 136 à Trédrez-Locquémeau. Le rendement du réseau s'est nettement amélioré puisqu'il passe de 85,1 % en 2010 à 92,7 % en 2011, de nombreuses fuites ayant été colmatées. La consommation moyenne par abonné est en baisse : 65 m³/an (72 m³/an en 2010). La facture d'un abonné moyen (120 m³/an) a légèrement baissé en 2011. Pour ce qui est de la qualité, tous les prélèvements se sont révélés conformes, tant au niveau bactériologique qu'au niveau physico-chimique.

Séance du 30-05-13

AMENAGEMENT DU BOURG

Mathilde GUIHARD, Urbaniste, a présenté aux élus une étude sur le bourg afin d'engager une réflexion sur les possibilités de le densifier et le revitaliser. Après un état des lieux, elle a proposé trois scénaris et suggéré des lieux pouvant accueillir un ou plusieurs commerces. Ont également été évoquées les liaisons douces entre les différents quartiers.

DISPOSITIF DUFLLOT : DEMANDE D'AGREMENT

Considérant l'intérêt pour la commune de bénéficier de ce nouveau dispositif d'investissement locatif intermédiaire, le conseil municipal autorise Lannion Trégor Agglomération à déposer un dossier de demande d'agrément afin que la commune puisse être éligible au dispositif Duflot jusqu'au 31 décembre 2016.

Séance du 27-06-13

REPLACEMENT DE LA CHAUDIERE DE L'ECOLE

Le Maire rappelle que dans le cadre des économies d'énergie, il avait été décidé de remplacer la chaudière fioul de l'école par une chaudière à gaz, ce qui permettrait également de bénéficier du réseau gaz de ville. Après consultation, la commune décide de retenir la proposition de l'entreprise SANITHERM pour un montant de 19 930 € HT.

CONVENTION ATESAT

Le conseil décide de renouveler, pour l'année 2013, la convention ATESAT (Aide Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire). La rémunération s'élève à 503,15 € pour les missions de base assurées par les services de la D.D.T.M.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Joëlle BOLLORÉ a présenté l'organisation de la prochaine rentrée scolaire issue du travail du comité de pilotage. Les horaires de l'école pour la rentrée 2013/2014, sont fixés comme suit :

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8 H 45 à 12 H 15 et de 14 H 15 à 15 H 15 ou 16 H 30 (mise en place d'activités périscolaires de 15 H 15 à 16 H 30 les lundi et jeudi pour les élèves du CE1 au CM2 et les mardi et vendredi pour les élèves de maternelle et de CP)
- Le mercredi : de 8 H 45 à 12 H 15

Un service de restauration scolaire sera assuré le mercredi midi et une navette conduira les enfants inscrits au SIVU aux centres de Ploumilliau et de Locquémeau.

RESTAURANT SCOLAIRE : REVISION DES TARIFS

Les tarifs sont revalorisés de 2 % à compter du 1^{er} septembre 2013.

GARDERIE PERISCOLAIRE : REVISION DES TARIFS ET MODIFICATION DES HORAIRES

Les tarifs sont revalorisés de 2 % à compter du 1^{er} septembre 2013. Compte tenu de la faible fréquentation en fin d'après-midi, le conseil décide de supprimer la tranche horaire de 18 H 30 à 19 H. Les horaires de la garderie sont donc fixés comme suit, à compter de la prochaine rentrée :

- Le matin : de 7 H 30 à 8 H 35
- L'après-midi : de 16 H 30 à 18 H 30

INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT DUE AUX INSTITUTEURS : AVIS SUR LE BAREME 2012

Le Conseil émet un avis favorable à la proposition de l'Etat de ne pas augmenter l'indemnité représentative de logement due aux instituteurs ne bénéficiant pas d'un logement de fonction pour l'année 2012.

JURY D'ASSISES : TIRAGE AU SORT DES JURES

En vue de l'établissement de la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2014, les personnes suivantes ont été tirées au sort, à partir de la liste générale des électeurs de la commune :

- Laurence HULIN
- Gilbert LE ROUX
- Virginie ROLLAND

Avant d'ouvrir la séance, le Maire a donné la parole aux parents d'élèves présents dans la salle (une dizaine) qui souhaitaient exprimer leurs inquiétudes quant à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la prochaine rentrée. Après avoir répondu à quelques questions, le Maire les a conviés à assister à la réunion publique organisée le 3 juillet prochain à la salle des fêtes. Une présentation de la nouvelle organisation leur sera faite par le comité de pilotage.

Le Maire a également proposé de modifier l'ordre des points inscrits au conseil afin d'aborder tous les sujets liés aux rythmes scolaires en début de séance.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES : MODIFICATION DES HORAIRES

Après consultation auprès de l'ensemble des parents d'élèves, une nouvelle organisation de la prochaine rentrée scolaire est retenue. Les horaires de l'école pour la rentrée 2013/2014 sont donc fixés comme suit :

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8 H 45 à 12 H et de 14 H à 15 H 15 ou 16 H 30 (mise en place d'activités périscolaires de 15 H 15 à 16 H 30 les lundi et jeudi pour les élèves du CE1 au CM2 et les mardi et vendredi pour les élèves de maternelle et de CP)
- Le mercredi : de 8 H 45 à 12 H 15

ACTIVITES PERISCOLAIRES : TARIFS

Les familles qui inscriront les enfants aux activités périscolaires s'acquitteront d'un forfait annuel. Les tarifs, dégressifs en fonction du quotient familial, sont fixés comme suit :

Enfants domiciliés à PLOULEC'H	Enfants extérieurs :
1 ^{ère} tranche 10,00 €/année	12,00 €/année
2 ^{ème} tranche 8,00 €/année	8,00 €/année
3 ^{ème} tranche 6,50 €/année	6,50 €/année
4 ^{ème} tranche 5,00 €/année	5,00 €/année

MISE EN PLACE D'UNE NAVETTE LE MERCREDI

Le Maire rappelle qu'il a été décidé de mettre en place une navette le mercredi midi, après le repas, de l'école vers le centre aéré (sites de Locquémeau et de Ploumilliau). Les tarifs sont les suivants :

1 ^{er} enfant	1 €/mercredi
2 ^{ème} enfant et suivants	0,50 €/enfant/mercredi

Il sera obligatoire d'inscrire les enfants en Mairie pour le vendredi précédent.

LANNION-TREGOR COMMUNAUTE

Compte tenu de la fusion de Lannion Trégor Agglomération et de la communauté de Beg Ar C'hra ainsi que l'intégration de la commune de Perros-Guirec au 1^{er} janvier 2014, le Conseil approuve les statuts de la nouvelle communauté d'agglomération qui prend la dénomination de « Lannion-Trégor Communauté ».

Le Conseil approuve également le nombre et la répartition des sièges à compter du 1^{er} janvier 2014 jusqu'au renouvellement général des conseils municipaux (2 titulaires et 2 suppléants pour la commune) puis à compter de ce renouvellement (2 conseillers pour la commune). Toutefois, les élus souhaitent que les commissions soient accessibles à l'ensemble des conseillers municipaux.

TRAVAUX D'ETANCHEITE A L'ECOLE ET AUX VESTIAIRES DE FOOT

Le Maire rappelle que des travaux d'étanchéité doivent être réalisés à l'école et aux vestiaires de foot. Après consultation, le Conseil décide de retenir la proposition des Ets GECAPE qui s'élève à 16 938 € HT.

● CHANGEMENT DES HUISSERIES A L'ÉCOLE ET A LA MAIRIE

Le Maire rappelle que dans le cadre des économies d'énergie, il avait été décidé de remplacer des huisseries à l'école et à la Mairie, par des huisseries double vitrage. Après consultation, la commune décide de retenir la proposition de l'entreprise RAUB, pour les travaux de l'école, pour un montant de 20 343 € HT, et la proposition de l'entreprise CRESSEVEUR, pour les travaux de la Mairie, pour un montant de 5 266,80 € HT.

● TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LTA

Lannion-Trégor Agglomération a décidé de mettre en place à l'intention des communes un fonds de concours aux travaux d'économies d'énergie dans le bâti public existant. Le montant de l'aide proposée est de 25 % du coût HT résiduel des travaux, plafonné à 10 000 € par bâtiment. Le Conseil décide de solliciter ce fonds de concours pour des travaux à réaliser à l'école, pour un montant HT de 42 493 €, et pour des travaux à réaliser à la Mairie, pour un montant HT de 7 326 €.

● RESEAUX GAZ : MISE A DISPOSITION DE DONNEES NUMERIQUES

Le Conseil autorise le Maire à signer une convention avec GRDF afin de définir les modalités techniques et financières de la communication des données numérisées des réseaux de distribution de gaz à la commune.

Par ailleurs, les conseillers ont choisi de retenir GDF SUEZ comme fournisseur de gaz pour la chaudière de l'école.

● MODIFICATION DE LA GRILLE DES EFFECTIFS AU 01/09/2013

Compte tenu de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la prochaine rentrée, trois agents vont bénéficier d'une augmentation de leur durée de service et passer à temps complet et deux agents contractuels vont être titularisés.

● DETERMINATION DES RATIOS PROMUS/PROMOUVABLES

Ce ratio est fixé à 100 % pour les grades d'avancement de la collectivité.

● PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE (VOLET SANTE)

Le Maire rappelle que les collectivités peuvent maintenant participer financièrement à la protection sociale de leurs agents. Le Conseil avait voté une participation sur le volet prévoyance le 14 novembre 2012 et il a été décidé de présenter le volet santé dans un second temps. Le Conseil, sous réserve de l'avis du CTP, fixe cette participation entre 5 et 15 €/mois en fonction de l'indice majoré détenu par l'agent, à compter du 1^{er} octobre prochain.

● STRUCTURES D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA VILLE DE LANNION

Le Maire est autorisé à renouveler cette convention pour 6 200 heures d'accueil maximum/an sur l'ensemble des équipements de la Ville de Lannion. La commune versera 2,80 € par année civile et par heure consommée à la Ville de Lannion.

● RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES DE LANNION : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA VILLE DE LANNION

Le Maire est autorisé à renouveler cette convention relative à la mise à disposition de l'animatrice du RPAM à la commune, pour la période 2012-2015.

● CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT DU YAUDET »

Le Conseil décide de clôturer ce budget. L'actif, le passif seront intégrés dans les comptes du budget principal de la commune.

● SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CDG

Le Maire est autorisé à signer avec le CDG 22 une convention unique reprenant les conditions de recours et d'utilisation des missions supplémentaires à caractère facultatif qu'il propose (santé au travail et conseil en gestion administrative et juridique), ceci afin de simplifier et harmoniser les procédures administratives.

● AVIS SUR LE PROJET DE PLU DE LANNION

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal de Lannion a arrêté le projet de PLU le 23 mai 2013 et que le Conseil a trois mois pour émettre un avis sur ce projet. Après débat, le Conseil émet un avis favorable sous réserve de permettre, au-delà des contraintes de réglementation classique, la création éventuelle d'une voie structurante d'intérêt général reliant la zone de Bel Air (côté Lannion) au projet d'urbanisation autour de la salle multifonctions de Ploulec'h.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

LISTES ELECTORALES

Vous arrivez à Ploulec'h, vous avez changé d'adresse sur la commune, vous avez acquis la nationalité française ? Présentez-vous à la Mairie pour votre inscription sur les listes électorales.

Vous allez avoir 18 ans avant le 28 février prochain : vous serez inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales à condition d'avoir effectué votre recensement citoyen lors de votre seizième anniversaire.

Vous avez changé de nom durant l'année, signalez-le en Mairie.

Quelles pièces fournir ? Une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

En 2014, tous les habitants de Ploulec'h seront recensés. L'enquête de recensement sera organisée entre le 16 janvier et 15 février 2014 (dates imposées par l'INSEE). Ce dispositif obligatoire fournit des données sur les logements, les habitants et leurs caractéristiques. Pour mener à bien ce recensement, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires fournis par les agents recenseurs. Toutes les réponses sont confidentielles. Afin de recueillir les informations nécessaires, la commune recrute des agents recenseurs homme ou femme.

Les candidatures sont à adresser en Mairie.

NOUVELLES ENSEIGNES:

ouverture d'un cabinet d'orthophonie



Après avoir exercé une quinzaine d'années en tant que libéral, Mme BEN AÏM est arrivée en Bretagne, au CAMSP (Centre d'Aide Médico-Social Précoce) de Morlaix, service prenant en charge des enfants de 0 à 6 ans.

« L'installation à Ploulec'h a été un véritable choix, le côté sud de Lannion étant peu doté en paramédicaux. Et puis, j'ai trouvé que Ploulec'h était une commune très accueillante.

Ma pratique est essentiellement orientée vers les enfants et leurs pathologies (retard de parole et de langage, dyslexie – dysorthographe, troubles de l'articulation et de la déglutition...) y compris la prise en charge précoce des tout petits :

Le deuxième volet de mon métier s'adresse aux enfants, adolescents ou adultes ayant besoin d'une rééducation de la voix, après une intervention chirurgicale ou liée à l'usage de la voix dans certaines professions. Enfin, je prends en charge dans certains cas les pathologies liées au vieillissement ».

Danièle BEN AÏM

**2 rue de l'ancienne boulangerie
22300 Ploulec'h**

**Contact par téléphone au
02 96 54 55 23**

Déplacement possible à domicile sur ordonnance.



La pépinière de Saint Lavan ouvre ses portes

Titulaire d'un BEP et d'un Baccalauréat Professionnel en pépinière, fort de ses 14 ans d'expériences en production horticole et en vente, Pierre-Yves est heureux de vous accueillir pour vous faire partager sa passion pour la nature et la culture des plantes. Pierre-Yves propose une large gamme de plantes ornementales : arbres, arbustes, plantes de haies, rosiers, fruitiers et vivaces.

Il saura vous conseiller selon vos projets de plantation et vous confier quelques astuces.

La pépinière est ouverte :
vendredi et samedi de 9h à 18h
ou sur Rendez-vous
au 06.62.39.04.70

Alors n'hésitez pas !

**Pépinière de Saint Lavan
GENTRIC Pierre-Yves
Lieux dit Kerleo Bihan
22300 PLOULEC'H**

**Direction Loguivy-Lès-Lannion
500 mètres après le terrain de football**



ETAT - CIVIL

Ils sont arrivés...

MARS

16 mars : Aénor COROLLOU BOCLÉ – 10 impasse Ru-boën

30 mars : Margaux BRIAND - 1 Le Hélès

AVRIL

1^{er} avril : Alice SUN - 9 R^{te} de Pen ar c'Hoat

16 avril : Damien LELIEU MARTI - 18 R^{te} de Kerissy

MAI

18 mai : Shayna BARBIN - 25 Lot. de Kergaradec

18 mai : Emma HAREL - 9, R^{te} de Kervranguen

19 mai : Alwena BOUSSION - 12 R^{te} de Ploumilliau

JUIN

29 juin : Louca MARTIN 18^{bis} rue du Hélès

29 juin : Gautier LE MORVAN - R^{te} de Quinquis

JUILLET

24 juillet : Gabriel CHARRÉ - 4 Lot de Mezo Vilien

AOÛT

2 août : Chloé LOUIS - Kerdrionou

30 août : Clara JOUANNY - 14^{bis} rue du Stade

SEPTEMBRE

4 septembre : Victor LE QUELLEC - 13 R^{te} de Lannion

Ils se sont mariés...

MAI

10 mai : Morgane DANTENY et Alain CHEVALLIER - 9 Croas Min

JUIN

13 juin : Marie Noëlle LE LAY et Alain QUIDELLEUR

7 rue de Keramparc

AOÛT

3 août : Gwenaëlle DANTENY et Samuel RENARD

9 Croas Min

16 août : Anna ROUXEL et Guillaume CH ANTEREAU

6 route de Kerninon

17 août : Anaïs DEVALLAN et Florian GUILBAULT-5 R^{te} de Locquémeau

31 août : Delphine PELEGRY et Sébastien LE GUILLERM -

2 St Herbot

SEPTEMBRE

21 septembre : Céline FIZANNE et Vincent MICHEL

1 route de Keranglas

Ils nous ont quittés...

AVRIL

6 avril : Yvette CLASTRO (née BANNIER)

44 R^{te} du Yaudet

MAI

29 mai : Thérèse PONCELET (née JACQUEMIN) -

9 R^{te} du Yaudet

AOÛT

4 août : Joseph LE GOFF - 1 rue de l'Ancienne Boulangerie

SEPTEMBRE

2 septembre : Yvette LE DRET (née SIBIRIL)

38 R^{te} du Yaudet

ÇA S'EST PASSÉ À PLOULEC'H



bravo à tous les participants au concours des maisons fleuries



départ de Vincent KERLOUET (jardinier) après plus de 7 ans à Ploulec'h



le temps fort de la rentrée : le forum des associations



le jumelage avec St ERTH a fêté ses 25 ans cette année



la journée annuelle de l'environnement : le rendez-vous éco-citoyen



Laurent SALOMON parrain de la 20^{ème} expo de peinture d'été

À VENIR

NOVEMBRE

vendredi 8

ATELIERS EQUILIBRE - salle polyvalente 14h à 16h30

lundi 11

REPAS DES AÎNES - salle des fêtes à 13h

dimanche 24

REPAS DES AÎNES - salle des fêtes à 12h30

LES PETITES PUCES - salle des sports

vendredi 29

ATELIERS EQUILIBRE - salle des fêtes 14h à 16h30

DECEMBRE

vendredi 6

ATELIERS EQUILIBRE - salle des fêtes 14h à 16h30

vendredi 13

ATELIERS EQUILIBRE - salle polyvalente 14h à 16h30

samedi 14

REPAS - organisé par AWEL MOR salle des fêtes

vendredi 20

ATELIERS EQUILIBRE - salle polyvalente 14h à 16h30

MAIRIE (Ti-kêr)	02 96 46 10 00 fax : 02 96 37 14 50
ATELIER MUNICIPAL (Stal-labour kêr)	02 96 46 10 04
ECOLE (Skol)	02 96 35 74 05
GARDERIE (diwallerezh)	02 96 37 24 11
RESTAURANT SCOLAIRE (Kantin ar skol)	02 96 46 55 74

MAISON MEDICALE (Ti medisined) Route de Lannion

MEDECIN (Medisin) 02 96 46 34 86
Mme ROCHEZ Isabelle
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi
8 h 30 à 12 h 00 et 17 h 00 à 19 h 00
jeudi: de 8 h 30 à 12 h 00 et 15 h 00 à 17 h 00
les après-midi sont sur rendez-vous - fermé le samedi

MASSEUR-KINESITHEPEUTE (Merataer-leuñvour) 02 96 37 11 94
M. COURCOUX Vincent
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9 h à 19 h 30

DENTISTE (Dantour) 02 96 46 38 49
M. PEN David
Horaires d'ouverture : Lundi (fermé)
Mardi, Mercredi, Vendredi (9 H 30 à 19 H 45)
Jeudi (1 sur 2) (14 H à 19 H 45)
Samedi (9 H à 12 H 30)

ORTHOPHONISTE 02 96 54 55 23
Mme BEN AÏM Danièle

INFIRMIERES A DOMICILE (Klañvdiourez er gêr)
Mme LECLERC Martine 02 96 37 43 97
Mmes BRESSON Marguerite et QUÉRÉ Anne 02 96 35 30 71
ou 06 80 87 55 73

PHARMACIE (Apotikerez) BEL AIR 02 96 46 53 50

COLLECTES :

Ploulec'h : mercredi

- Collecte des **ordures ménagères** les semaines impaires et **collecte sélective** les semaines paires.

- Le **calendrier** est disponible en Mairie ou sur le site de Lannion

Trégor Agglomération

- Pour les **encombrants** en porte à porte sur rendez-vous au 0 8000 22300 à la date suivante : - mercredi 29 janvier

CAF

Centre administratif et social de Kermaria à Lannion
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Centre social de Ker-Uhel

29, Bd d'Armor
Les 2^{ème} et 4^{ème} lundis et tous les mercredis et vendredis, de 9h à 12h et de 14h à 17h30
0 820 25 22 10

C. P. A. M.

(Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
39, avenue de Park Névez
BP 246 22303 LANNION CEDEX
Tél : 36 46

SOUS-PREFECTURE

9, rue Joseph Morand
BP 30745
22303 LANNION cedex
8h30 à 12h00
du lundi au vendredi

CENTRE DU TRESOR PUBLIC

2 Quai de Viarmes
22300 LANNION
02 96 46 76 10

CENTRE DES IMPOTS

54, rue Kar Douar
22300 LANNION
02 96 48 95 94

SIVU enfance jeunesse Aod ar Brug

Locaux de la Maison Pour Tous de Ploumilliau
02 96 35 32 92 / 06 60 25 48 55

SERVICE REPURGATION

(Servij al lastez)

Ramassage des ordures ménagères géré par la Communauté d'Agglomération

Numéro VERT : 0 8000 22 300

DÉCHÈTERIE DE CHRIST

PLOUMILLIAU

(Lastezerezh Krist e Plouilio)

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de :

9h à 12h et de 13h30 à 17h30 *

Fermé le jeudi.

*** du 1^{er} avril au 30 septembre, fermeture à 18h30**

Déchèterie : 02 96 35 24 50

ou : 0 8000 22 300

EAU ET ASSAINISSEMENT (LTA)

02 96 05 60 90

Facturation : 02 96 46 78 27

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

(Levraoueg-kêr)

Heures d'ouverture :

mercredi et samedi de 11 h à 12 h

EDF-GDF

Sécurité-dépannage : N° AZUR :

0 810 433 022 (gaz)

0 810 333 122 (électricité)

Samu : 15

Police-Secours : 17

Pompiers : 18

Gendarmerie Nationale 02 96 37 03 78

Centre Hospitalier 02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor 02 96 46 65 65

MAISON DE LA JUSTICE

ET DU DROIT

15 quai Maréchal Foch - route de Loguivy - 22300 LANNION

02 96 37 90 60

Horaires d'ouverture :

le lundi, le mardi (1^{er} et 3^{ème} mardis du mois), le jeudi et le vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 00

ASSISTANTE SOCIALE

Mme COUPIER

RV au 02 96 48 19 90

RAM : Relais Assistance Maternelle

Mme Suzette LE RAT (Tél. : 06 77 38 49 67)

MAISON DE L'EMPLOI

1 rue du Muguet

CS 60427 22303 - LANNION CEDEX

Tel : 3949 pour les demandeurs d'emploi

Par internet : www.pole-emploi.fr

AMIGI PRESSING

BLANCHISSERIE
COUVERTURE
RIDEAUX
CANAPE
CUIR et DAIM

NETTOYAGE
A PARTIR DE
2€

**Bel Air près
Ploulec'h-LANNION**

Le Fournil de Ploulec'h
PÂTISSERIE SANDWICHES CREPES

ouvert du lundi au samedi
de 6h30 à 19h30
dépôt de pain le dimanche
de 8h à 13h au bar tabac
Tél: 02 96 37 95 14

@gil PC

Dépannage Informatique
Conseil & Initiation

02.96.46.60.47 - 06.61.21.48.15
www.agil-pc.fr - contact@agil-pc.fr

Intermarché SUPER

Bel Air, PLOULEC'H
Vous accueille
du lundi au samedi
de 9 h à 19 h 30
Tél. 02 96 37 17 59

BRICO MARCHÉ
Pouvoir tout faire moins cher

Bel Air - 22300 PLOULEC'H
Tél. 02 96 46 49 63

Yves POUPON
COUVERTURE-ZINGUERIE
BARDAGE
NEUF & RÉNOVATION

6 route de Kerjean
22300 PLOULEC'H
02 96 37 54 09

Chacun son Tour

Dépôt-vente Maman café
vêtements enfants et femmes
puériculture occasion et neuf
ZC de Bel Air - PLOULEC'H - 02 96 37 25 36
depot-vente-chacunson.com

La Taverne d'Elfira
au Manoir Elfique
BAR & Tapas
& Concerts

02 96 46 36 64
www.taverne-elfira.fr
manoirelfique@orange.fr

Homme-Femme-Enfant
Coiff'ZEN
Nouvelle Zone d'activités
Bel Air
22300 Ploulec'h/Lannion
Tél : 02 96 37 21 21
www.coiffzen.fr
Bien-être

KLB JARDIN SERVICES
LE BONNIEC KEVIN, PAYSAGISTE
CREATION ET ENTRETIEN DE JARDINS

AGREE
SERVICE A LA PERSONNE
50% CREDIT
OU REDUCTION
D'IMPOT

02.96.37.02.16
06.68.81.00.20

15 Rte de Lannion, 22300 Ploulec'h
lebonniec.kevin@hotmail.fr

Nettoyants écologiques professionnels

Grönduct
MATÉRIEL & PRODUITS
D'ENTRETIEN
L'HYGIÈNE PAR NATURE

Cafés, restaurants •
Collectivités •
Ent.de propreté •
Industries •
Asso, particuliers... •

07 87 96 52 84

ZA Kéradrivin-LANNION
02 96 212 717

TERRASSEMENT, DEMOLITION, ASSAINISSEMENT, PARKING,
PISCINE, SABLAGE, ENROCHEMENT, DÉSSOUCHAGE...

R.NATE
Auto-entrepreneur

Devis gratuit
Prix sans TVA
Siret 514 953 942 000 18

gamarin@free.fr
22300 Ploulec'h

0682688241
0296375798

Poivre rouge
RESTAURANT & GRILL

Zone Commerciale de Bel Air
Route de Morlaix - Ploulec'h / Lannion
Tél. : 02 96 37 14 13 - Fax : 02 96 37 42 18
Ouvert 7j/7 Midi et Soir
le midi de 12h à 14h - le soir en semaine et
le dimanche soir de 19h à 21h30
les vendredi et samedi soir jusqu'à 22h

www.poivre-rouge.com

Patrice Danteny

PEINTURE - DÉCORATION
Revêtements sols murs - Ravalement

02 96 46 51 98
06 71 10 59 90
www.danteny.com

9, Croas-Min
22300 PLOULEC'H

PHILIPPE Éric
spécialiste du revêtement de sol

6, route de Keranglas
22300 PLOULEC'H
dusolauplafond22@orange.fr

Tél 06 16 35 58 24

siret : 52938061000012
APE : 4333Z

du sol au plafond 22

MENUISERIE CRESSEVEUR
BOIS - ALU - PVC

MAISON A OSSATURE BOIS - ÉTANCHEITE A L'AIR
ISOLATION ÉCOLOGIQUE

CHARPENTE - AMÉNAGEMENTS DE COMBLES
CLOISONS SECHES - ESCALIERS - FENÊTRES
PARQUETS - VÉRANDAS - PORTAILS ÉLECTRIQUES

ZA Bel Air - 22300 Ploulec'h 02 96 37 47 69
menuiserie.cresseveur@wanadoo.fr - www.menuiserie-cresseveur.com

**MAISON OSSATURE BOIS
MAISON BBC**

HABITATS SAINS - ISOLATION ÉCOLOGIQUE
OUATE DE CELLULOSE - ÉTANCHEITE A L'AIR
TERRASSES BOIS - BARDAGE
ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR
AMÉNAGEMENTS DE COMBLES
CLOISONS SECHES
ESCALIERS-PARQUETS FENÊTRES - VÉRANDAS
CLÔTURES - PORTAILS ÉLECTRIQUES

restaurant traiteur
AR-VRO

chambres d'hôtes
restaurant traiteur

cuisine
du terroir
mariages
repas d'affaires
et de famille

tél : 02 96 46 48 80
e-mail : arvro@wanadoo.fr
site : restaurant-pension-ar-vro.com

service à l'extérieur ou
dans la salle de votre
choix